

# letr@it d'union

hors  
série  
2020/2021

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA BERNARDIÈRE



*Espace Hestia,  
la revitalisation du centre-bourg continue !*

Article en pages 10 et 11

p.10

# “lemot du Maire”



Chers amis,

Comme le veut la tradition, je m'adresse à vous en ce tout début d'année pour vous offrir mes vœux les plus sincères et chaleureux. Des vœux pour cette année 2021, pour cette nouvelle décennie, que nous espérons toutes et tous meilleure que la précédente.

En effet nous retiendrons de 2020 l'émergence de cette pandémie mondiale qui touche l'humanité toute entière, qui nous prive de libertés dans nos vies de tous les jours, qui restreint nos activités professionnelles, familiales et sociales.

Ces circonstances exceptionnelles ne nous ont pas permis un déroulement normal de la vie communale. Le conseil municipal que vous avez élu en mars dernier n'a pu réellement se mettre au travail qu'à l'été dernier. Pour autant, malgré les conditions difficiles il a réussi, en un temps record, à valider les orientations stratégiques de ce début de mandat qui se veulent résolument offensives. Je tiens à remercier l'ensemble de mes collègues pour leur engagement, leur efficacité et leur sens des responsabilités.

Nous partageons des convictions fortes qui se traduisent par un mot d'ordre en cette période de crise : la foi en l'avenir. Cela veut dire, ne pas baisser les bras, croire en des jours meilleurs, anticiper pour être prêts à accompagner la reprise.

Pour cela, comme je vous l'annonçais à la fin de l'été, nous avons engagé un plan ambitieux de développement des commerces et services de proximité au sein de notre commune dont vous trouverez la déclinaison dans ce bulletin annuel. Ce dispositif prend en compte les éléments suivants :

## **Secteur Bar Tabac :**

Construction et aménagement de l'Espace HESTIA pilotés par Vendée Habitat qui va abriter trois logements et quatre cellules commerces et services. Trois emplacements sont déjà retenus, un salon de coiffure, un bureau de maître d'œuvre, un cabinet pour deux Kinésithérapeutes. L'aménagement du carrefour rue de St Hilaire avec la rue centrale est prévu dans la foulée.

## **Secteur Boulangerie :**

Sous maîtrise d'ouvrage communale, rénovation de la grange pour l'implantation d'un restaurant, création d'un parking en lieu et place de l'ancienne forge avec l'aménagement d'un espace pour accueillir des commerces ambulants. En parallèle l'aménagement de la liaison rue de St Hilaire avec la rue des jardins complètera l'ensemble.

Ce programme sans précédent va compléter la mutation de notre centre bourg après celle réalisée dans le secteur mairie stade.

C'est un projet qui trouve encore plus son sens en cette période de transformation de notre société, changements accélérés depuis l'apparition du virus avec les interrogations qui se posent sur nos modes de consommation. Pendant les confinements vous avez été nombreux à apprécier la proximité de nos commerces et la qualité des produits locaux, je vous encourage à poursuivre dans ce sens.

En ces moments difficiles, j'ai une pensée pour tous ceux qui souffrent de la situation, ceux qui sont touchés dans leur santé, dans leur travail, nos commerçants qui ont dû fermer leur porte, nos associations qui ont dû interrompre leurs activités.

Les employés municipaux ont été fortement mobilisés auprès de leurs élus afin d'assurer la continuité du service public dans des conditions sanitaires exigeantes synonymes de surcroît de travail. Je tiens à les en remercier en soulignant leur engagement de tous les jours et leur adaptation professionnelle indépendamment du métier d'origine de chacun.

Encore plus aujourd'hui la solidarité est nécessaire pour soutenir tous ceux qui subissent cette crise inédite et cela a été notre préoccupation majeure en lien avec Terres de Montaigne au cours de ces longs mois de 2020.

Relance et solidarité sont aussi les maîtres mots de notre président Antoine CHEREAU en ce début du mandat communautaire.

Outre la solidarité financière en direction des communes dont je vous ai déjà parlé, de nombreuses décisions ont été actées, parmi ces dernières un nouveau volet d'aides aux habitants du territoire, je cite un soutien financier à l'achat de vélos en lien avec l'élaboration en cours d'un schéma vélo intercommunal, et toute une panoplie d'aide à l'amélioration de l'habitat dans le cadre de l'OPAH.

La vie continue porteuse d'espoir à l'image des jeunes ménages qui vont réaliser leurs projets de construction dans les nouveaux quartiers du Chemin du Verger et des Hauts de la Prairie. Nous avançons de façon déterminée sur les autres projets communaux en cours, atelier municipal, restaurant... et les réflexions menées dans les domaines de la transition énergétique, de la sécurité routière et de l'environnement. L'année 2021 sera aussi synonyme du désenclavement numérique avec l'arrivée de la fibre sur la quasi-totalité de notre commune.

En guise de conclusion je formule des vœux pour cette nouvelle année :

Le vœu que nous retrouvions rapidement le chemin de nos équipements publics sportifs et culturels et que nos enfants égayent les rues du village en se rendant à l'espace jeunesse et aux terrains de loisirs.

Le vœu que les vitrines de nos commerçants et les portes de nos maisons soient grandes ouvertes, que nos associations et bénévoles puissent nous inviter aux évènements, fêtes et cérémonies qui alimentent la vie sociale de notre chère commune de la BERNARDIERE et de son territoire.

Enfin le vœu que vous vous portiez bien et preniez bien soin de vous et vos proches.

**Bonne année à toutes et à tous.  
Bien à vous.**

**Claude DURAND  
Maire**

# Sommaire

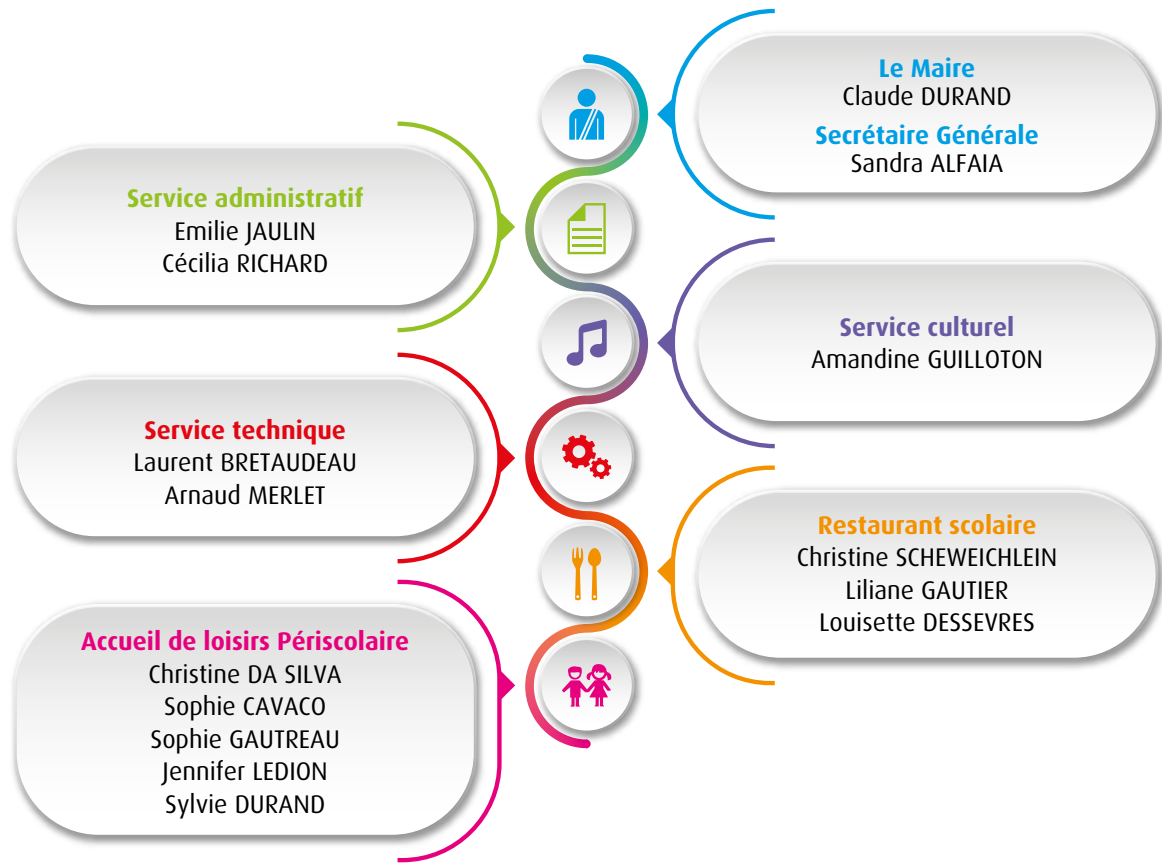
## La Commune

Organigramme de l'équipe municipale .....	p.4
Les conseillers municipaux.....	p.4
Les commissions et comités.....	p.5
Etat Civil 2020 .....	p.6
Finances communales 2020.....	p.7
Budget d'investissement 2020 .....	p.7
Transition énergétique .....	p.8
Urbanisme .....	p.9
Environnement.....	p.12
Sécurisation des voies communales.....	p.12
Numérique .....	p.13
Jeunesse.....	p.14
Médiathèque .....	p.15
Conseil municipal des enfants.....	p.15

## Inter Communalité

Le Plan de relance économique .....	p.16
Programme local de l'habitat .....	p.16
Extension de l'Hôtel Intercommunal .....	p.17

## Organigramme de l'équipe municipale



## Les conseillers municipaux



Claude Durand



Béatrice Douillard



Luc Figureau



Sylvie Loriou



Vincent Griffon



Christelle Blouin



Jean-Louis Douillard



Stéphanie Douillard



Thomas Béranger



Karine Fresneau



Samuel Casseron



May-Line Le Trionnaire



Alban Charrier



Fanny Robin



Gérard Kempf



Isabelle Sécher



Benoit Maudet



Audrey Tijou



Hyacinthe Chassagne

# Les commissions et comités

Le Conseil Municipal a décidé de la création de 6 commissions et 7 comités municipaux :  
Claude Durand, Maire de la commune, est président de droit de toutes les commissions

## Commission économie, environnement, urbanisme et cadre de vie

- Orientations en matière commerciale
- Lien avec la communauté de communes pour la zone d'activité du Tacret
- Mise en œuvre du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) et du PLH (plan local habitat)
- Aménagement des rues adjacentes au centre bourg
- Extension de l'urbanisme sur le territoire
- Aménagement intra-muros

**Les membres :** Jean-Louis DOUILLARD (vice-président), Thomas BERANGER, Samuel CASSERON, Hyacinthe CHASSAGNE, Gérard KEMPF, Fanny ROBIN

## Commission gestion des services, finances, affaires scolaires

- Plan pluriannuel d'investissements (les projets étudiés doivent être validés par la commission finances avant d'être soumis au vote du conseil municipal)
- Tarifs communaux
- Budget communal
- Transport scolaire
- Gestion des services communaux

**Les membres :** Béatrice DOUILLARD (vice-présidente), Karine FRESNEAU, Isabelle SECHER

## Commission transition énergétique et développement durable

- Programme pluriannuel d'investissements immobilier autour de la transition énergétique
- Programme pluriannuel d'investissements autour du développement durable avec des outils comme la gestion différenciée
- Programme de travaux d'assainissement
- Mise en œuvre du transfert de la compétence assainissement vers l'intercommunalité

**Les membres :** Vincent GRIFFON (vice-président), Thomas BERANGER, Samuel CASSERON, Alban CHARRIER, Hyacinthe CHASSAGNE, Jean-Louis DOUILLARD, Benoit MAUDET, Fanny ROBIN

## Commission affaires sociales et seniors

- Conseillers municipaux, membres du CCAS
- Mise en œuvre de la politique sociale

**Les membres :** Luc FIGUREAU (vice-président), Christelle BLOUIN, Béatrice DOUILLARD, Stéphanie DOUILLARD, Gérard KEMPF, May-Line LE TRIONNAIRE, Benoit MAUDET, Isabelle SECHER

## Commission communication et évènementiel

- Organisation des évènements municipaux et de la communication qui en découle
- Communication municipale vers les administrés

**Les membres :** Luc FIGUREAU (vice-président), Stéphanie DOUILLARD, Gérard KEMPF, May-Line LE TRIONNAIRE, Sylvie LORIOU, Audrey TIJOU

## Commission famille, enfance, jeunesse, vie associative

- Suivi de l'espace jeunesse en lien avec la communauté de communes
- Orientations sur le programme des activités du centre de loisirs (à travers des outils comme le projet pédagogique et le projet culturel)
- Mise en œuvre du marché du restaurant scolaire
- Suivi et animation du conseil municipal des enfants
- Médiathèque : animations, orientations
- Vie associative hors sports et seniors

**Les membres :** Sylvie LORIOU (vice-présidente), Christelle BLOUIN, Béatrice DOUILLARD, Fanny ROBIN, Audrey TIJOU

## Comité évènements

Préparation des différents évènements organisés par la municipalité.

**Les membres :** Sylvie LORIOU (vice-présidente), May-Line LE TRIONNAIRE, Audrey TIJOU

## Comité projet déplacement des ateliers communaux

Mise en œuvre du projet d'installation des services techniques dans un nouveau bâtiment.

**Les membres :** Vincent GRIFFON (vice-président), Christelle BLOUIN, Alban CHARRIER, Hyacinthe CHASSAGNE, Jean-Louis DOUILLARD, Benoit MAUDET, Fanny ROBIN

## Comité communication

Préparation des supports de communication vers les administrés.

**Les membres :** Luc FIGUREAU (vice-président), Stéphanie DOUILLARD, Gérard KEMPF, May-Line LE TRIONNAIRE, Audrey TIJOU

## Comité projet Vendée Habitat espace commerces

Lien avec Vendée Habitat sur le projet de construction de cellules commerciales et de logements en centre bourg.

**Les membres :** Vincent GRIFFON (vice-président), Samuel CASSERON, Alban CHARRIER, Hyacinthe CHASSAGNE, Jean-Louis DOUILLARD, May-Line LE TRIONNAIRE, Benoit MAUDET

## Comité projet extension de la résidence les Jardins du Vivier

Lien avec Vendée Habitat sur le projet d'extension de la résidence les Jardins du Vivier.

**Les membres :** Luc FIGUREAU (vice-président), Jean-Louis DOUILLARD, Gérard KEMPF

## Comité sports

- Relation avec les associations sportives
- Mise en œuvre de la politique sportive
- Gestion des équipements sportifs

**Les membres :** Béatrice DOUILLARD (vice-présidente), Alban CHARRIER, Karine FRESNEAU, Benoit MAUDET

## Comité culture

- Programme d'animations culturelles.
- Mise en œuvre de la politique culturelle.

**Les membres :** Sylvie LORIOU (vice-présidente), Isabelle SECHER, Audrey TIJOU

## Etat Civil 2020

Seules sont nommées les familles ayant donné autorisation de publication.

### Bienvenue à :

Liam HERVOUET - 4 impasse du Clos de la Prairie	né le 8 janvier 2020
Naël GRIFFON SAPORITO - 5 impasse de l'Etang	né le 19 février 2020
Lilou BOUDAUD - 589 La brunelière	née le 8 mars 2020
Adèle SELLÈS - 69 Rue Dominger de Meyrac	née le 18 avril 2020
Neema SELIN - 63 Rue Centrale	né le 14 mai 2020
Ethan GUEIDAN LE GUERROUE - 15 rue de la Croix du Houx	né le 3 juin 2020
Théodore DELPLACE - 88 La Logerie	né le 12 juin 2020
Candice LEGÉ - 48 chemin de la Prairie	née le 26 juin 2020
Milan BOURSIER - 8 chemin du Verger	né le 9 juillet 2020
Théa DEHOEY - 111 La Rouvraie	née le 19 août 2020
Mia PELLETIER - 47 La Rouvraie	née le 25 août 2020
Lise BIOTTEAU - 3 La Couperie	née le 14 octobre 2020

### Ils nous ont quittés :

M. Joseph AIRIEAU	décédé le 7 février 2020
Mme Marie-Thérèse PLESSY	décédée le 1 <sup>er</sup> décembre 2020

**Au total, 2 décès ont été enregistrés sur l'année 2020**

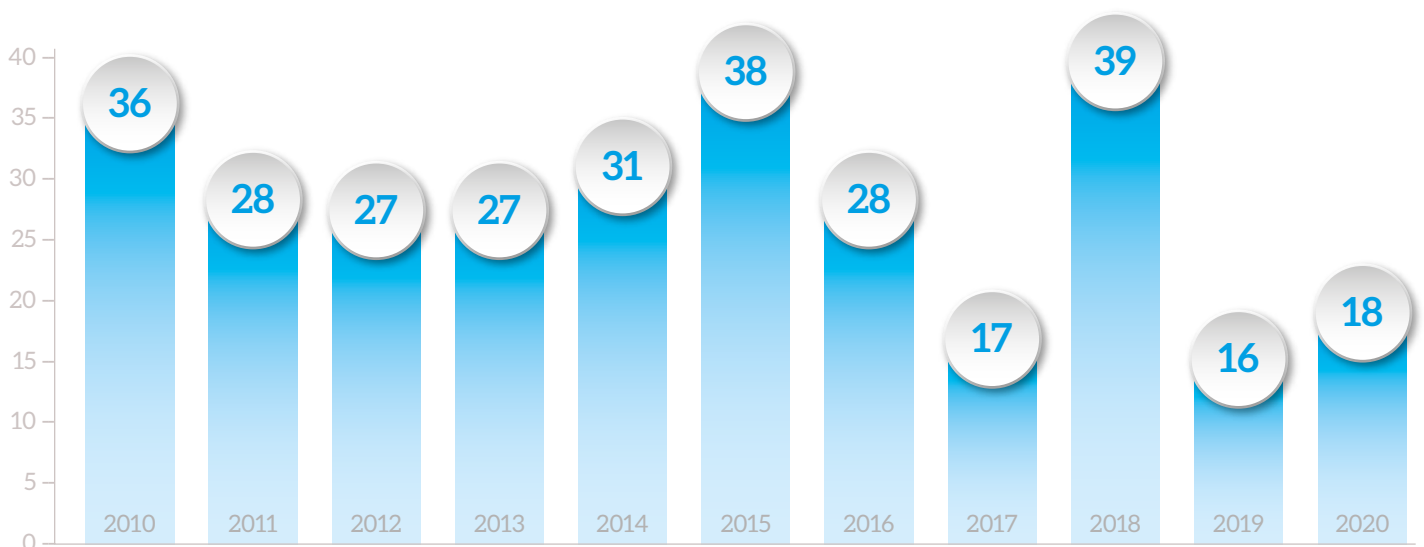
### Félicitations :

Fabien GRELAUD & Lauriane ORSONNEAU	mariés le 1er août 2020
-------------------------------------	-------------------------

**Au total, 6 mariages ont été enregistrés sur l'année 2020**

**Au total, 18 naissances ont été enregistrées sur l'année 2020**

## Evolution des naissances depuis 10 ans



# Finances communales 2020

## Bilan provisoire du budget de fonctionnement 2020

Dépenses prévisionnelles	Réalisé 2020	Recettes prévisionnelles	Réalisé 2020
Charges à caractère général	230 474 €	Atténuations de charges	11 253 €
Charges de personnel	341 151 €	Travaux en régie	7 550 €
Atténuations de produits	179 €	Produits des services et ventes	124 365 €
Opérations d'ordre	49 640 €	Impôts et taxes	765 967 €
Autres charges de gestion courante	220 009 €	Dotations et participations	295 753 €
Charges financières	15 024 €	Autres produits de gestion courante	2 200 €
Charges exceptionnelles	1 784 €	Produits exceptionnels	20 962 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>858 260 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>1 228 031 €</b>
		Résultat prévisionnel 2020	369 772 €
		Excédent de fonctionnement N-1	199 696 €
		<b>Excédent cumulé</b>	<b>569 467 €</b>

Années	2017	2018	2019	2020 prévisions
Capacité d'Autofinancement Brut	436 332 €	398 516 €	347 415 €	398 449 €
Capacité d'Autofinancement Net*	383 808 €	344 478 €	318 538 €	345 120 €
Ratio de désendettement *	1,30	1,29	1,23	1,02

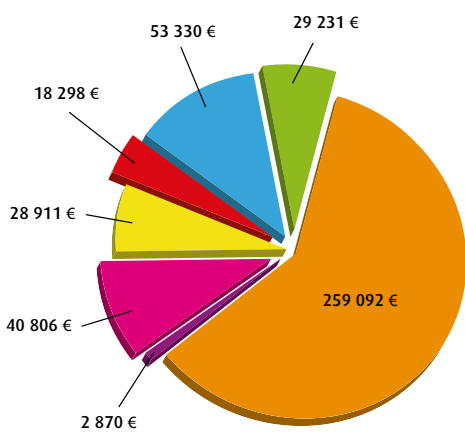
\* après remboursement des emprunts

\* en nombre d'années

Maintien d'un bon de niveau de capacité d'autofinancement malgré les charges liées au COVID. Cela est dû aux recettes issues de la nouvelle solidarité entre les communes de Terres de Montaigne.

## Budget d'investissement 2020

Dépenses d'investissement	Réalisé 2020	Recettes d'investissement	Réalisé 2020
Remboursement emprunts	53 330 €	Opérations ordre	29 231 €
Bâtiments gros entretiens et matériels	18 298 €	Dotations et réserves	436 831 €
Voiries et réseaux	28 911 €	Subventions	292 212 €
Revitalisation centre bourg	40 806 €	Recettes patrimoniales	20 408 €
Etudes et terrains	2 870 €		
Aménagement pôle mairie stade	259 092 €		
Reversement taxe aménagement	1 588 €		
<b>Total Dépenses</b>	<b>404 895 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>778 682 €</b>
		Résultat d'investissement année	373 787 €
		Excédent d'investissement capitalisé	135 882 €
		<b>Excédent cumulé</b>	<b>509 669 €</b>



### Dépenses d'investissements

- Remboursement emprunts
- Bâtiments gros entretiens et matériels
- Voiries et réseaux
- Revitalisation centre bourg
- Etudes et terrains
- Aménagement pôle mairie stade
- Opération d'ordres

L'exercice 2020 se caractérise principalement par le solde des investissements liés à l'aménagement du pôle Mairie Stade. Il a permis la reconstitution des réserves financières en vue du prochain programme pluriannuel. La commune poursuit aussi son désendettement avec un solde restant dû de 406 714 € au 31/12/2020. **Le budget principal 2020 est ainsi le 12<sup>ème</sup> consécutif exécuté sans recours à l'emprunt.**

## Transition énergétique

### • Rénovation énergétique des bâtiments

La commune a pour objectif l'établissement d'un programme pluriannuel d'amélioration énergétique des bâtiments publics. L'an passé, le Sydev (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée) a initié le programme de « Priorisation des Investissements Liés à l'Énergie » (PILE) en collaboration avec la commission environnement de la Communauté de Communes Terres de Montaigu.

L'objectif de cette action est de réaliser une priorisation des actions de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables sur le patrimoine des collectivités, et donc de notre commune, en s'appuyant sur un bilan énergétique.

A ce jour, le bilan énergétique est effectué, mais le contexte ne nous a pas permis jusqu'à présent d'analyser ce travail.

La prochaine étape sera donc d'identifier les bâtiments à enjeu énergétique sur notre commune, et de définir des actions à engager par la suite.



## PROJETS

### Transformation de l'ancien atelier de menuiserie en atelier municipal

Il y a quelque temps, les locaux de l'ancienne menuiserie, situés rue Dominge de Meyrac, ont été achetés par la commune.

Fidèle à ses habitudes de rénovation du patrimoine communal, le conseil municipal a lancé une réflexion afin d'y installer les ateliers municipaux. Ce bâtiment nécessite une réhabilitation avec mise aux normes, mais avant cela, il faut déterminer les besoins des agents municipaux. Des plans sommaires ont déjà été réalisés mais doivent encore être affinés...



### Transformation de la grange en face la boulangerie en restaurant

Comme annoncé dans le Tr@it d'Union n°59, le conseil municipal a décidé de transformer la grange située face à la boulangerie en restaurant.



Depuis, une étude de faisabilité a été lancée par l'ASCLV (Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée). Cette étude a permis de faire un état des lieux des travaux à réaliser en fonction de différents scénarii et d'estimer une enveloppe budgétaire. Une livraison du bâtiment peut raisonnablement être envisagée pour la fin 2022.

Cette réhabilitation s'inscrit également dans le cadre de l'aménagement du secteur de la boulangerie avec la création d'un parking en lieu et place de l'ancienne forge et d'un espace d'accueil pour les commerçants ambulants.



## Urbanisme

### • Les lotissements « Les Hauts de la Prairie » et « Le Chemin du Verger »

L'année 2021 va voir le début de la commercialisation des lots des 2 nouveaux lotissements « Le Chemin du Verger » et « Les Hauts de la Prairie ».

Ces 2 lotissements sont très attendus par les futurs propriétaires, et toutes les parcelles sont déjà réservées. En effet, la commune de La Bernardière ne pouvait plus proposer de terrain à construire depuis quelques années. Il aura fallu anticiper la création du PLUi (à l'échelle intercommunale) par la révision du PLU communal en 2019, pour enfin lancer les études de ces lotissements.

Les travaux de viabilisation sont maintenant terminés depuis la fin de l'automne.

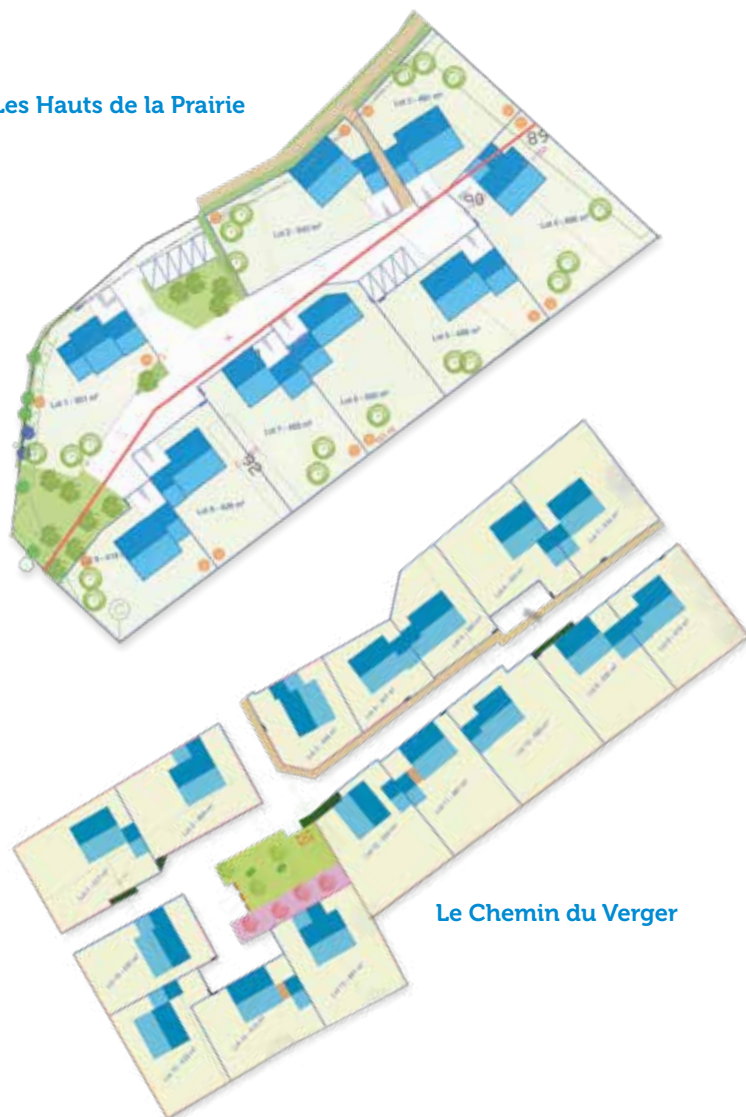
Le Chemin du Verger, situé au sud du bourg, le long de la RD86 en direction de Treize Septiers, est constitué de 16 lots d'une superficie de 307 à 565 m<sup>2</sup>, avec une moyenne de 450 m<sup>2</sup>.

Les Hauts de la Prairie, situé au sud-ouest du bourg, le long de la RD102 en direction de La Bruffière, est constitué de 9 lots d'une superficie de 418 à 686 m<sup>2</sup>, avec une moyenne de 503 m<sup>2</sup>.

L'approche environnementale se veut différente de nos lotissements actuels, avec des objectifs d'intégration paysagère, et de maintien de la biodiversité.

Les travaux de finitions sur voirie et espaces verts seront réalisés, suivant l'avancement de l'ensemble des constructions.

Les Hauts de la Prairie



Le Chemin du Verger

### • Extension de la résidence « Les Jardins du Vivier »

En 2018, une première tranche de la résidence les Jardins du Vivier, a permis à Vendée Habitat de proposer 6 maisons à la location. Ces logements ont pour objectif le maintien à domicile des personnes âgées. Ils sont, en effet, adaptés aux personnes à mobilité réduite et localisés en centre bourg.

Dès le début de janvier, une seconde tranche de travaux va permettre la construction de 5 nouveaux locatifs. Ces logements sont tous constitués d'une cuisine ouverte sur une pièce de vie, de 2 chambres et d'une petite terrasse. 2 de ces maisons pourront bénéficier, en plus, d'un garage pour une voiture.

La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année 2021.



**Quelques dossiers de demande de logement ont déjà été déposés, mais il reste encore de la place. Les personnes intéressées doivent s'adresser à la mairie de La Bernardière.**



## L'Espace HESTIA

*la revitalisation du centre-bourg continue !*

Ce projet, initié sous le mandat précédent, voit enfin le jour.

Il résulte d'un C.C.U. (Contrat communal d'Urbanisme), confié en 2017 au cabinet METIVIER qui avait comme cahier des charges « l'étude de faisabilité et de programmation pour l'aménagement et la revitalisation du centre bourg ».

Il s'agissait d'avoir une vision à moyen et long terme des opérations possibles d'aménagement avec pour objectifs de conforter les commerces de proximité, de sécuriser et hiérarchiser les voiries, développer les modes de déplacement doux et mettre en valeur les espaces publics.

Depuis qu'elle a été réalisée, cette étude sert de schéma directeur pour l'aménagement du bourg. Elle a, par exemple, guidé les élus pour l'aménagement de l'espace mairie/stade.

Une autre des propositions tirées de ce CCU consistait à créer un espace de commerce entre le café et la boulangerie. Le bourg est très dense et offre peu de place disponible pour de nou-

velles constructions. Cependant, le choix de ne pas excentrer les commerces a été privilégié en maintenant une activité au centre du village.

C'est ainsi qu'est né le projet de l'Espace Hestia qui comptera 4 cellules commerciales au rez-de-chaussée et 3 logements à l'étage (deux T2 et un T3).

Vendée Habitat qui gèrera les logements locatifs, prend en charge la construction de l'ensemble du bâtiment. Les cellules commerciales seront ensuite rétrocédées à la commune, puis à certains des occupants.





### Petit mot de la coiffeuse...

Roseliss change de look et d'adresse en 2022...

Rdv à l'espace Hestia dans un nouveau salon lumineux avec quatre postes de coiffage, un espace attente dans une toute nouvelle ambiance mais ...patience!

Je ne vous dévoile pas tout !



### BECM investit une des cellules commerciales de l'espace Hestia...

Pascal BODIN, maître d'œuvre et gérant de BECM travaille chez lui depuis de nombreuses années.

Il cherchait depuis quelques temps un local afin de séparer sa vie professionnelle de sa vie privée.

L'espace Hestia lui permettra de répondre à cet objectif et lui garantira de surcroit une bien meilleure visibilité commerciale.

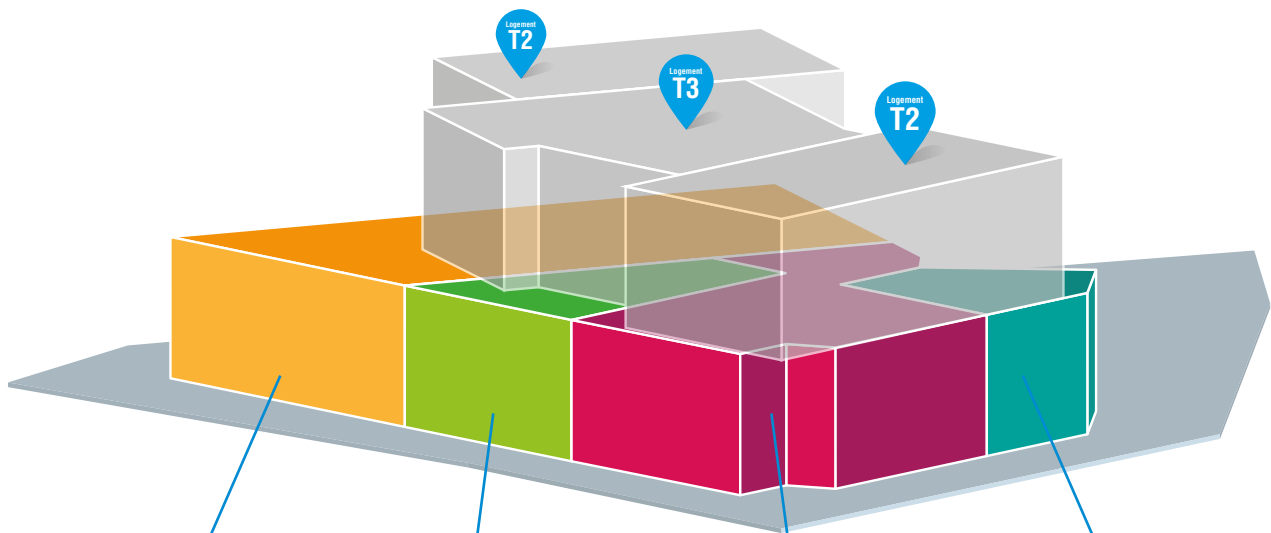


### Les kinés changent de local...

Un peu à l'étroit dans leur cabinet actuel, les kinés ont décidé d'occuper une des cellules commerciales de l'espace Hestia.

Celle-ci permettra à 2 praticiens de consulter simultanément dans 2 salles de massage. Ils auront également à leur disposition une salle de rééducation commune.

Dans les faits, ce ne sont pas 2 mais 4 kinés qui se relayeront dans ce nouvel espace.



Cabinet Kinésithérapeutes

Maître d'œuvre

Salon de coiffure

Cellule libre

**Ces différents commerces et services devraient pouvoir ouvrir en fin d'année 2021 ou début 2022.**

### Zoom sur...



#### Rudy, gérant du café des sports et acteur de la revitalisation du centre-bourg :

« Je suis fils de cafetier et j'ai toujours eu comme rêve de le devenir à mon tour. Mais ce rêve enfin réalisé, la pandémie est arrivée ! Même si j'ai été obligé de reprendre un travail à côté pour maintenir nos finances, j'essaie de ne garder que le positif en constatant que ce projet qui était à l'origine le mien est devenu un projet de couple.

Je constate que les clients sont fidèles car malgré la fermeture du « côté café », j'ai eu une bonne augmentation du chiffre du « côté tabac ». Les travaux, du centre bourg m'ont un peu inquiété mais les arrêts minutes sont vraiment un plus et fonctionnent très bien. »

**LES STATIONNEMENTS DE PROXIMITE SONT OCCUPES ? 4 PAS DE PLUS CE N'EST RIEN !  
SAUVONS NOS COMMERCES !**

## Environnement

Notre commune doit faire face à un développement des espaces publics à gérer, tout en maîtrisant les coûts liés à l'entretien de ces espaces. De plus, l'arrêt échelonné de l'utilisation des produits phytosanitaires, notamment dans le cimetière, est un véritable enjeu.

Par un entretien adapté aux particularités de chaque site, la gestion différenciée appliquée aux espaces verts est un outil permettant de répondre à ces enjeux, en repensant la conception de nos espaces et l'intervention des services espaces verts. Cette démarche s'inscrit dans les principes du développement durable.

Cette gestion permet de répondre à des enjeux de natures différentes.



### • Enjeux environnementaux

Préserver et enrichir la biodiversité des espaces naturels - Limiter les pollutions - Gérer les ressources naturelles

### • Enjeux culturels

Valoriser l'identité du paysage communal - Mise en valeur des sites (Mairie, Doline, ...) Diversifier et transmettre le savoir-faire et l'art du jardinier

### • Enjeux sociaux

Améliorer le cadre de vie des habitants - Eduquer le grand public à l'environnement - Favoriser l'autonomie des agents

### • Enjeux économiques

Faire face à des charges de fonctionnement de plus en plus lourdes dues à l'augmentation des surfaces - Optimiser les moyens humains, matériels et financiers - Maîtriser les temps de travaux - Adapter le matériel et les matériaux.

La mise en place de la gestion différenciée implique une connaissance de l'ensemble du patrimoine à gérer. La prochaine étape est donc de réaliser un inventaire quantitatif et qualitatif de nos espaces verts publics. Ce travail sera réalisé en s'appuyant sur les compétences du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Vendée.



## Sécurisation des voies communales

Une réflexion est lancée sur certains points sensibles de notre commune, et notamment aux abords du périscolaire et de l'école. L'entrée d'agglomération, en venant de Treize-Septiers, est également à l'étude. La commune est attentive sur d'autres secteurs du bourg. Un projet de passerelle au-dessus du Maingot est envisagé pour créer une liaison douce en direction de Cugand, en parallèle de la RD77.

L'objectif principal est de renforcer la sécurité des piétons et cyclistes.

*NB : Dans un premier temps, Zak et Alix prendront place aux abords de l'école ! Merci de leur réserver votre meilleur accueil ! Bien entendu, la mise en place de ces 2 figurines n'est qu'un début d'amélioration dans ce secteur.*



## Numérique

Alors que le déploiement de la fibre optique est en cours sur toute la Vendée, et particulièrement sur le territoire de La Bernardière, certaines confusions persistent dans les domaines de la télécommunication...

### • Le déploiement de la fibre optique sur la Vendée

Vendée Numérique est un Groupement d'Intérêt Public qui associe le département et le SyDEV (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée). Il est chargé de développer l'aménagement numérique du territoire de manière à proposer d'ici 2023 des accès Très Haut Débit à 100 % des vendéens, soit plus de 360 000 habitations, commerces ou entreprises et sites publics, en installant plus de 20000 km de fibre.

### • Le déploiement de la fibre optique sur La Bernardière

Depuis quelques semaines, la fibre a commencé à être déployée sur La Bernardière pour desservir les 778 locaux recensés. Ainsi, à la fin de 2021, 75% des locaux et logements de la commune pourront souscrire une offre auprès d'un opérateur. Les autres adresses, qui peuvent faire l'objet de difficultés exceptionnelles de raccordement, seront déployées au plus tard au cours de l'année 2022. Pour les locaux isolés, le déploiement de la fibre sera réalisé « à la demande », pour éviter d'entreprendre des investissements lourds, qui ne seraient pas suivis de raccordement.

En règle générale, la fibre utilisera les infrastructures existantes, en suivant le réseau télécom historique. Si le réseau cuivre est souterrain, la fibre passera dans les fourreaux existants. Si le réseau est aérien, la fibre sera alors installée sur les poteaux existants, au-dessus du câble téléphonique actuel.

- A partir du début 2021, une carte permettra de visualiser les années de déploiement de la fibre, par secteur, sur chaque commune de Vendée : [www.vendeenumérique.fr](http://www.vendeenumérique.fr) rubrique « Carte interactive ».

- A partir de mars 2021, il sera progressivement possible de connaître son éligibilité à la fibre en entrant son adresse. Un point apparaîtra en couleur et indiquera le niveau d'avancement des travaux. L'adresse sera éligible à la fibre dès que ce point passera en vert. Il sera alors possible de commander le raccordement auprès d'un des opérateurs partenaires (liste disponible sur le site de Vendée Numérique, rubrique « Opérateurs Grand Public FttH »).

## 4G ou fibre optique, quelle différence ?

Il s'agit de 2 technologies permettant un accès rapide à Internet au téléphone et à la télévision mais néanmoins très différentes.

### La 4G, abréviation de 4<sup>ème</sup> génération

La 4G est une technologie sans fil, permettant un accès au réseau grâce à un maillage d'antennes auxquelles les téléphones mobiles se connectent. Ce réseau est capable de transférer chaque téléphone d'un émetteur à un autre, très rapidement et sans coupure visible de la communication, même pendant un déplacement.

La 4G succède à la 3G en apportant une augmentation importante de la vitesse de connexion (100Mb/s), facilitant la vie des utilisateurs : rapidité de téléchargement pour les fichiers volumineux, accélération de chargement des vidéos...

Alors que la 4G devrait couvrir 98% du territoire français en 2024, sa succession est déjà prévue avec l'arrivée de la très controversée 5G qui permettra d'obtenir des vitesses de transmission encore plus rapides nécessaires aux objets connectés ou à la voiture autonome (sans chauffeur).

La plupart des offres de téléphonie mobile incluent un quota mensuel d'utilisation d'Internet. Cependant, chaque nouvelle génération de transmission mobile nécessite l'utilisation d'un téléphone prévu pour cette technologie.

### La Fibre Optique

La fibre optique est une technologie filaire, appelée FttH pour les particuliers ou FttE pour les entreprises, qui garantit un accès très haut débit de grande qualité jusqu'à des vitesses de 10 Gigabits par seconde (10Gbs/s).

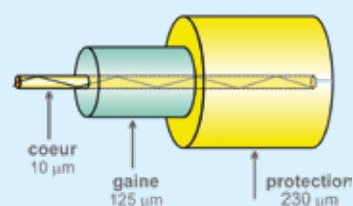
Cette technologie est destinée à remplacer d'ici une dizaine d'années le réseau téléphonique historique (en cuivre).

Contrairement à la transmission des informations par l'intermédiaire d'un signal électrique à travers un fil de cuivre (réseau téléphonique actuel), la fibre optique est un fil en verre ultra pur (ou en plastique) de quelques microns à travers lequel on envoie un signal lumineux.

La fibre optique apporte beaucoup d'avantages par rapport au réseau cuivré : Vitesse de transmission bien meilleure grâce à la vitesse de la lumière ; Permet une transmission sans perte sur une distance de plusieurs milliers de km au lieu de quelques km pour le cuivre, ne lésant pas les habitats les plus isolés ; Ne craint pas les phénomènes électromagnétiques (orage par ex.) ; N'est pas sujette à la corrosion ; Plus légère et avec un coût de fabrication plus faible que le cuivre.

En revanche elle est plus fragile que le cuivre. Elle nécessite donc des précautions d'installation et peut être cassante en vieillissant.

La moyenne du débit est de 10 à 15 Mb/s avec une connexion en cuivre traditionnelle alors que la fibre optique pour les particuliers (FttH) permet d'offrir aujourd'hui des débits jusqu'à 1000 fois plus rapides (de 500 Mb/s à 10 Gb/s en fonction des offres des opérateurs).



## Jeunesse

Gaël GUYON est l'un des animateurs de l'espace jeunesse sur La Bernardière. Cette structure, gérée par Terres de Montaigu, enregistre de très bons résultats sur notre commune en termes de fréquentation et d'assiduité des jeunes. Elle s'adresse aux jeunes de 11 à 17 ans et propose des animations pendant les vacances scolaires et les mercredis après-midi.



### Voici le ressenti de Gaël :

« Je trouve que l'emplacement du foyer est vraiment optimal il est en cœur de bourg à proximité des équipements sportifs et de la médiathèque. Cela me permet d'aller à la rencontre des jeunes facilement et, à l'inverse, ils viennent aussi plus facilement dans le foyer.

*Quelquefois, c'est juste, pour aller aux toilettes ou pour boire un verre d'eau mais parfois cela crée tout simplement un contact qui les motive à participer aux activités ou alors ils viennent discuter 5 minutes.*

*Le partage des moyens humains et matériel entre les 5 structures Terres de Montaigu (Montaigu, St Hilaire, Boufféré, Cugand et La Bernardière) est un véritable avantage pour proposer des activités plus riches et plus variées.*

*Cela nous permet également d'échanger sur nos animations/actions, de partager les bonnes idées et les bons plans et régulièrement de faire des animations en commun.*

*L'année a été fortement marquée par l'épidémie de Covid 19 mais les animateurs du réseau ont toujours su s'adapter pour proposer des activités riches et diverses tout en faisant face à des protocoles changeants qui n'ont pas toujours été faciles à comprendre et à suivre pour les jeunes. »*



L'espace jeunesse est ouvert pour les jeunes de 11 à 17 ans le mercredi après-midi de 14h à 18h en accueil libre et pendant les vacances scolaires. Une activité gratuite, sans inscription et non obligatoire est proposée aux jeunes chaque mercredi. Lors de ce temps d'accueil, ils ont aussi accès aux jeux de société, baby-foot, fléchettes...

Comme prévu par le projet pédagogique de la structure, le programme des animations est élaboré afin de favoriser la découverte de nouvelles activités (physiques, sportives, culturelles ou artistiques) mais également de développer le lien social et la relation jeunes/animateurs. Le programme a pour objectif d'être adapté aux âges du public accueilli mais aussi aux besoins des jeunes.

### L'espace jeunesse en quelques chiffres

#### On distingue les activités organisées, sur réservation, et l'accueil libre, les mercredis après-midi.

Pour les vacances d'hiver 2020 du 17 au 28 Février :

- Le taux de remplissage des activités organisées était de 82,9 %.
- 47 jeunes ont bénéficié du service répartis entre 33 garçons et 14 filles. La moyenne d'âge était de 12.7 ans. 4 jeunes de plus de 14 ans sont venus.
- 46 jeunes ont fréquenté l'espace jeunesse sur 8 mercredis. La moyenne d'âge en accueil libre était de 12.9 ans.

Pour les vacances d'été 2020, du 30 juin au 29 août :

- Le taux de remplissage des activités était de 56 %.
- 52 jeunes ont bénéficié du service dont 50 sur le programme d'animation et 36 sur l'accueil libre, soit 47 familles.

Pour les vacances d'octobre 2020 Du 19 au 30 octobre :

- Le taux de remplissage des activités organisées était de 55.4 %.
- 41 jeunes ont bénéficié du service (représentant 38 familles) dont 32 sur le programme d'animation et 24 sur l'accueil libre.



## Médiathèque

Notre médiathèque La Caserne aux livres a elle aussi vu son activité rythmée par les aléas de la pandémie.

Le dévouement, l'enthousiasme et l'adaptation de nos 25 bénévoles âgés de 13 à 77 ans et de notre bibliothécaire a fait que nous avons pu rendre un service de qualité.

Notamment avec la mise en place d'un service de drive, d'une première salle de cinéma virtuelle avec le concours de la Direction des Bibliothèques et entre deux confinements de participer à la journée du patrimoine.

La médiathèque, c'est environ 5600 ouvrages et depuis le mois de septembre 15 heures d'ouverture hebdomadaires contre 14 heures auparavant.

A ce jour c'est 617 abonnés qui fréquentent ou utilisent ce 3ème lieu de vie. Depuis cette année, la médiathèque a une

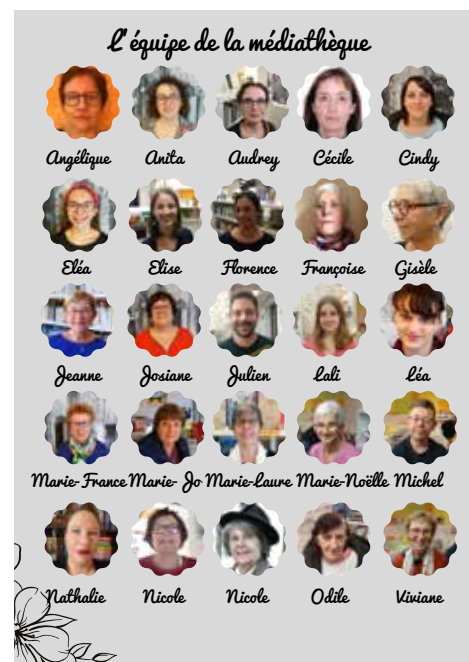
page Facebook qui lui est entièrement dédiée et les informations et manifestations sont toujours visibles sur le site internet de la commune.

Et ce que nous attendions tous avec impatience, un tout nouveau service de catalogue en ligne depuis ce mois de décembre. Vous pouvez le consulter en suivant le lien ci-dessous.

Toute l'équipe reste à votre disposition pour de plus amples renseignements et vous souhaite une très belle année 2021.



<http://catalogue.terresdemontaignu.fr/la-bernardiere>



## Conseil municipal des enfants

Les 5 nouveaux Conseillers Municipaux Enfants ont été élus le mardi 6 octobre.

Ceux-ci ont été installés le jeudi 8 octobre.

Ils sont venus rejoindre les 5 Conseillers déjà élus en 2019.

Ils n'ont malheureusement pas pu se réunir depuis aux vues des directives gouvernementales.

Cela ne les empêche pas de continuer à réfléchir à leurs actions futures au sein de notre commune.



Les nouveaux conseillers (de gauche à droite : Ilwin LEPLAT, Liam ROSE, Prunelle MENARD, Léonie FONTENEAU, Denis FRANCHETEAU accompagnés par Sylvie LORIOU,) viennent compléter le CME avec ceux élus l'an dernier (Lise AUTRET, Eline CHEVELEAU, Timéo GUIBERT, Eline HERVOUET et Sacha LAUNAY).



## Le plan de relance économique

Dès leur installation, en juin 2020, les élus de Terres de Montaigu sont passés à l'action avec pour priorité de soutenir la relance économique.

Ceux-ci ont ainsi décidé d'orienter la stratégie de développement du territoire sur les dix-huit premiers mois du mandat à la relance économique, à la transition environnementale et au renfort des services aux habitants. Une première phase annoncée comme une « opération coup de poing » avec pour mots d'ordre la rapidité et l'efficacité.

### Un pacte de relance de 5 millions d'euros

Pour cela, les communes et l'intercommunalité ont réaffirmé leur partenariat à travers un pacte collectif les engageant à « mettre toute leur énergie pour faire rebondir le territoire ». Parmi les mesures engagées, le versement par Terres de Montaigu d'un **fonds de concours aux communes de 5 millions d'euros** (500 000 euros par commune) pour que chacune puisse participer au rebond en démarrant les projets et travaux de son choix. Chaque projet devra être financé pour moitié par cette subvention et l'autre moitié par les fonds propres des communes.

## Programme local de l'habitat

### • Des aides financières ouvertes à tous les habitants

Améliorer l'habitat et développer le nombre de logements sont des préoccupations majeures de Terres de Montaigu et des communes membres sur les années à venir. Lors du conseil communautaire du lundi 16 novembre 2020, un plan d'aides financières ouvert à tous les habitants a été présenté dans le cadre du Programme Local de l'Habitat. Il sera corrélé à la mise en place d'un guichet unique d'informations au printemps 2021.

Adopté en février 2020, le Programme Local de l'Habitat de Terres de Montaigu prévoit la **mise en place d'aides financières afin de soutenir les habitants dans la rénovation de leurs logements**. Si de nombreuses aides sont déjà disponibles, Terres de Montaigu souhaite aller plus loin en permettant à tous les habitants d'être soutenus dans leurs projets d'habitat à travers des aides indexées ou non sur les revenus. Présentée lors du dernier conseil communautaire, l'enveloppe annuelle prévisionnelle de ces aides est de 348 000 € et surtout, elle génère des aides cumulatives des partenaires (Etat, Conseil Départemental de la Vendée, Agence Nationale de l'Habitat) pour **un montant total de 891 100 €** de travaux soutenus pour :

- accompagner l'amélioration énergétique,
- adapter des logements aux besoins des personnes en perte d'autonomie ou handicapées,
- produire de nouveaux logements locatifs valorisant le patrimoine existant,
- lutter contre l'habitat indigne,
- encourager la rénovation des façades et améliorer le cadre de vie,
- soutenir l'accession à la propriété.

### Une ambition réaffirmée pour mener la transition énergétique et relancer l'économie

Sur l'enveloppe globale des aides proposées par la collectivité, **200 000 € concernent des aides à l'amélioration de la performance énergétique des logements**. Un choix qui vient réaffirmer l'ambition des élus de Terres de Montaigu de mener la transition énergétique au plus vite.

Les élus communautaires souhaitent également que ce plan d'aides **serve la relance économique par effet levier**. En abondant les aides existantes et en créant de nouvelles, Terres de Montaigu souhaite favoriser l'ouverture de nouveaux marchés pour les artisans locaux.

### Mon espace habitat : un guichet unique d'informations au printemps 2021

Pour faciliter les démarches de ses usagers, Terres de Montaigu a choisi de correler la mise en place de ces aides à **la création d'un lieu unique d'informations dédié à l'habitat : mon espace habitat**. Il sera implanté au printemps 2021 dans le centre-ville de Montaigu et permettra d'accompagner les habitants dans leurs projets de manière individualisée. Un service qui privilégie le sur-mesure, avec pour objectif de viser la rénovation la plus performante possible et de maximiser la recherche de financements.



# Extension de l'Hôtel intercommunal : un bâtiment mutualisé porté vers l'avenir

Lundi 16 novembre 2020, les élus de Terres de Montaigu ont voté le projet architectural de l'extension de l'hôtel intercommunal parmi les propositions de 3 candidats.

## • Anticiper les services publics de demain

Tourné vers l'avenir, le projet anticipe les services publics de demain. En réponse au schéma local des services publics porté par la collectivité, il deviendra un lieu ayant vocation à regrouper les services administratifs. Le public sera, quant à lui, accueilli dans les mairies pour un premier niveau de renseignement, puis au besoin dans des espaces d'accueil thématiques (famille, habitat...) pour une réponse à un besoin spécifique et ponctuel.

## • Des espaces mutualisés

Le projet d'extension est optimisé grâce à la mutualisation de nouveaux espaces qui serviront à la fois aux services de Terres de Montaigu et de Montaigu-Vendée (salle du conseil, salles de réunion, services supports des communes membres). Des lieux partagés qui vont permettre de revendre différents bâtiments et de financer ainsi une partie des travaux.

## • Un projet tourné vers la transition énergétique

Enfin le projet est tourné vers la transition énergétique, avec des exigences supérieures à la Réglementation thermique 2012 en s'inscrivant déjà dans la réglementation environnementale RE 2020 en vigueur à l'été 2021. La rénovation des bâtiments existants, les choix architecturaux, et les modes de consommation pour les nouveaux espaces permettront de diminuer considérablement la consommation d'énergie. Par ailleurs, le projet prévoit l'utilisation de matériaux bio-sourcés, des panneaux photovoltaïques pourraient être installés en toiture et la mise en place d'un système de chauffage à économie d'énergie (type chaudière à granulés bois) est à l'étude.

Cet investissement public, de l'ordre de 7 800 000 € (dont 1 480 000 € HT pris en charge par Montaigu-Vendée), contribue aussi au plan de relance économique. La livraison du bâtiment est prévue pour décembre 2023.



## EN BREF

### Déménagement du RAM

À partir du 1er février 2021, le Relais assistants maternels va déménager au 1 rue René-Descartes à Montaigu-Vendée. Certaines permanences vont également déménager dans cet espace, et notamment la Caf, la Carsat, la FNATH et la médiation familiale. D'autres permanences pourraient à terme rejoindre ce lieu. Toutes les informations vous seront communiquées sur le site [www.terresdemontaigu.fr](http://www.terresdemontaigu.fr)

### Un catalogue en ligne pour la médiathèque Calliopé

Terres de Montaigu a doté la médiathèque Calliopé d'un catalogue en ligne. Ce portail permet d'accéder 24 h/24 h au fonds de documents, de vérifier les disponibilités des ouvrages, de réserver un livre déjà emprunté et de découvrir des nouveautés, suggestions, coups de cœur et avis de lecteurs.

[www.catalogue.terresdemontaigu.fr/calliope](http://www.catalogue.terresdemontaigu.fr/calliope)

### Terres de Montaigu met des locaux à disposition de trois associations de secours

En janvier, Terres de Montaigu remettra les clés de leurs nouveaux locaux aux associations de la Banque alimentaire, de la Protection civile et du Don du sang. Désormais installées au Dynapôle à Montaigu-Vendée, ces associations de secours qui jouent un rôle essentiel à l'échelle de tout le territoire intercommunal vont pouvoir poursuivre leurs activités dans des conditions optimales.





## LE TR@IT D'UNION DEVIENT NUMÉRIQUE

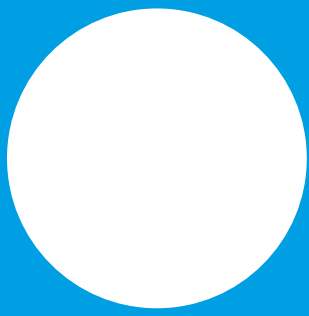
Soucieux de préserver l'environnement en limitant notre consommation de papier, la lecture du Tr@it d'Union (en couleurs) vous sera désormais proposée sur le site internet de la commune.

La mise en ligne du prochain Tr@it d'Union, à partir du mois de mars, déclenchera l'envoi d'un mail avec un lien vers cette publication à toutes les personnes qui s'y seront abonnées.

Pour recevoir ce mail, il est nécessaire de s'inscrire en suivant le lien : [www.labernardiere.fr/newsletter/](http://www.labernardiere.fr/newsletter/) ou en scannant ce QRcode :



Attention, si vous souhaitez continuer à recevoir le Tr@it d'union en version papier (Noir et blanc) il est impératif de coller l'autocollant ci-joint sur votre boîte aux lettres.





Retrouvez les vœux de Claude DURAND en vidéo en suivant le lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=50EntqODEfg>

ou sur le site internet de la commune :

<https://www.labernardiere.fr/>

## Bonne année 2021 !

### Mairie de La Bernardière

20 rue de la Poste  
85610 La Bernardière  
Tél. : 02 51 42 15 91  
Fax : 02 51 43 64 31  
E-mail : [contact@labernardiere.fr](mailto:contact@labernardiere.fr)  
[www.labernardiere.fr](http://www.labernardiere.fr)  
Facebook : Mairie La Bernardière

### Horaires d'ouverture physique du secrétariat :

Mardi, mercredi et vendredi de 9h  
à 12h30  
Samedi de 9h à 12h  
**Sur rendez-vous uniquement :**  
Jeudi de 9h à 12h  
les après-midis de 14h à 17h

### Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 12h.



Directeur de la publication : Claude DURAND, maire de La Bernardière.

Imprimé avec encres végétales et sur papier recyclé   
Création & impression : [mon-imprimeur.fr](http://mon-imprimeur.fr) Tél. : 02 28 97 99 99